

## Projet éolien de Langonnet

### Lettre d'info #2

Novembre 2020

#### Le mot du chef de projet

Depuis près de deux ans, nous étudions l'opportunité de réaliser un projet éolien sur la commune de Langonnet. Entre 2018 et 2019, une première phase de pré-faisabilité nous a permis de nous assurer de l'accord des élus de la commune et des propriétaires et exploitants de la zone pour le lancement d'études, et d'avoir de premiers échanges avec les administrations en charge de l'instruction des projets éoliens dans le Morbihan.

Aujourd'hui, nous sommes prêts à démarrer les études qui composent un projet éolien. Ce sont ces longues études (deux ans environ) qui nous permettront de répondre aux questions que vous vous posez : combien d'éoliennes ? De quelle taille ? À quels emplacements ? Ce projet de transition énergétique et écologique, nous le développerons en toute transparence et en concertation. Vous serez informés de chaque étape, et nous avons à cœur de le co-construire avec vous.



**Benoît Paris**

Chef de projet

**Nordex Développement - RWE**

benoit.paris@rwe.com



Une première permanence d'information avait été organisée en janvier 2019



#### L'étude des vents : installation d'un mât de mesure

Dans le cadre d'une étude de faisabilité d'un projet éolien, il est essentiel de disposer de données récentes et locales sur la ressource en vent. La conception du projet (implantation et modèle retenu d'éolienne) dépend en partie de ces données. Un mât de mesure des vents sera donc installé au cœur de la zone de projet mi-novembre, pour une durée d'environ deux ans. Ce mât sera d'une hauteur de 80 mètres.

Il comportera des girouettes et anémomètres à différentes hauteurs. Ces instruments nous donneront des informations sur la vitesse et la direction des vents dominants. Des micros seront également installés pour enregistrer l'activité des chiroptères (chauves-souris) en altitude, dans le cadre de l'étude écologique.

# Le potentiel éolien à Langonnet

LOCALISATION DE LA ZONE DE PROJET



## La zone d'étude



La zone identifiée à Langonnet se situe au Nord de la route départementale D1. Sa forme est définie par la distance réglementaire à respecter vis-à-vis des habitations qui est de 500 mètres minimum. Ce sont les différentes études à mener (écologiques, acoustiques et paysagères, voir page suivante) qui nous permettront de définir des scénarios potentiels d'implantation. Sans être identique, la zone étudiée est similaire à celle du projet éolien mené entre 2002 et 2006 par une autre société. Néanmoins, la réglementation a beaucoup évolué depuis et nos études évalueront mieux les aspects paysagers et écologiques d'un tel projet.

*Une seule zone sur le territoire de Langonnet répond aux contraintes réglementaires d'un projet éolien.*

## Les chiffres clés



**3 à 4**

**éoliennes**

Le potentiel maximal de la zone est évalué à 3 à 4 éoliennes, d'une hauteur maximale de 158 mètres en bout de pale, en raison d'une contrainte aéronautique.



**3 à 4,8**

**MW**

Puissance unitaire des modèles d'éoliennes considérées à ce stade. A titre de comparaison, les éoliennes de Roudouallec, installées en 2008, ont une puissance de 0,8 MW.



**14 500**

**habitants**

A titre indicatif, un parc éolien de 3 éoliennes de 3,9 MW pourrait produire l'équivalent de la consommation électrique (tous usages domestiques) de 14 500 personnes (estimation ADEME).

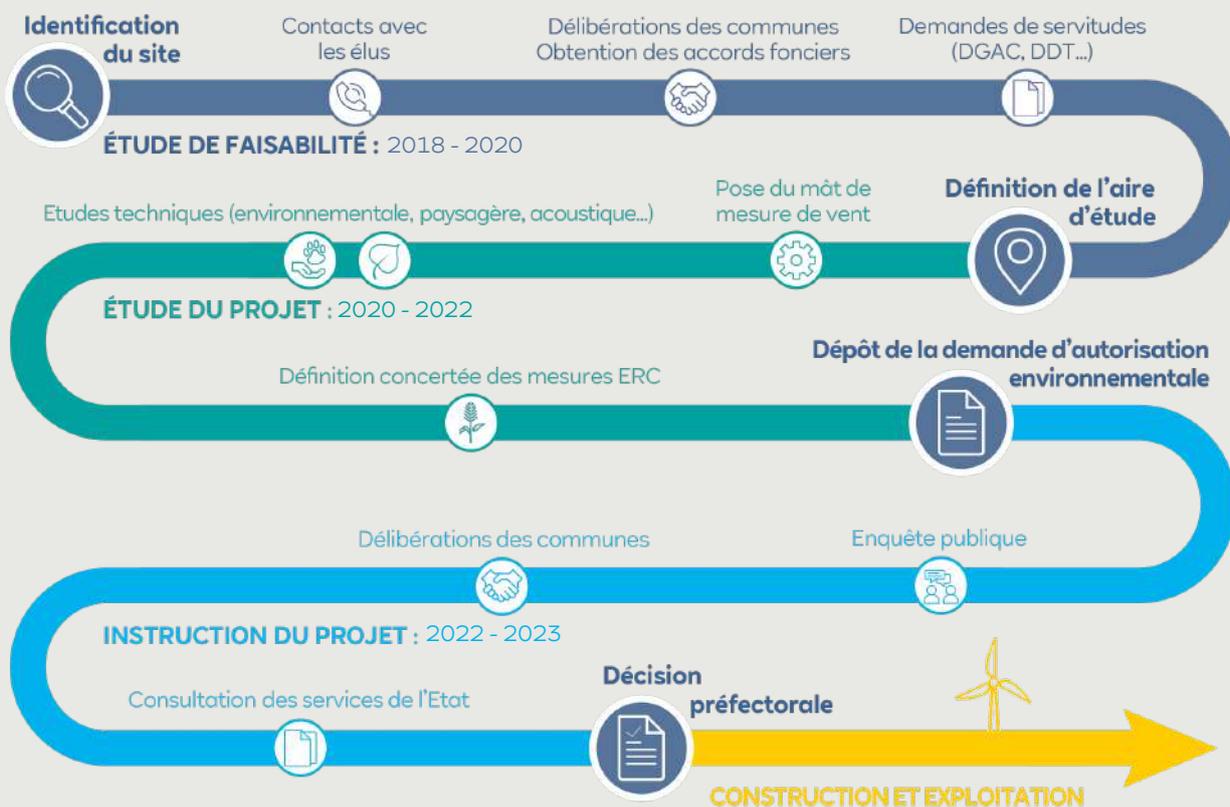
## Un projet créateur de valeur pour le territoire et les habitants

Un projet éolien génère des richesses pour le territoire d'implantation, sous forme de taxes perçues par la commune et la Communauté de communes. Des chiffres pourront être présentés lorsque le nombre d'éolienne et leur puissance seront connus. Les habitants du territoire pourront également en profiter, par le biais de mesures d'accompagnement au projet (financement de travaux d'économies d'énergie, dispositif de tarif d'électricité avantageux...) ou par le biais d'un investissement citoyen dans le parc éolien qui sera mis en place.



# Le planning du projet

Un projet éolien est une démarche de longue haleine (5 à 7 ans en moyenne, en France) et s'appuie sur d'importantes études qui seront réalisées par des bureaux d'études indépendants : naturalistes, paysagers et acoustiques. Les résultats de ces études vous seront présentés au fur et à mesure, et nous permettront d'avancer dans la définition du projet éolien : nombre, gabarit et emplacements.



## Votre avis nous intéresse

Détachez et renvoyez-nous gratuitement ce coupon en indiquant ci-dessous vos remarques.

### Votre avis, vos remarques, vos questions :

-----  
-----  
-----  
-----  
-----  
-----

Qui êtes-vous ? Habitant de \_\_\_\_\_ (préciser le lieu-dit le cas échéant)

- Je souhaite être informé de l'avancement du développement du projet  
 Je suis intéressé pour participer à la concertation (réunion d'information, visite d'un parc éolien, etc.)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles. Afin d'exercer ce droit, vous pouvez adresser un courrier postal à Nordex Développement - RWE, 194 av. du Président Wilson 93210 Saint-Denis.



## Qui sommes nous ?

# Nordex Développement - RWE

Issu de sa fusion avec Nordex Développement, acteur historique du développement éolien et solaire depuis 2001, RWE est aujourd'hui l'un des principaux développeurs de projets d'énergies renouvelables en France. Nous disposons de plus d'1 GW de projets éolien développés et de 71 parcs installés.

Fort d'une équipe de plus de 70 collaborateurs expérimentés, Nordex Développement - RWE conçoit des projets de parcs éoliens et solaires en partenariat avec les élus, les riverains, les associations locales et les administrations. Du lancement du projet jusqu'à son démantèlement ou le renouvellement de son installation, nous portons une attention particulière à la qualité de nos réalisations en vous associant très tôt au projet dont la concertation est, sans conteste, la clé de la réussite.



## Le mot de la Mairie

« En 2018, le précédent Conseil de notre commune a donné son accord pour qu'un projet éolien soit mis à l'étude à Langonnet. Une décision prise en conscience et en responsabilité. En conscience, d'abord, car le sujet a été étudié et débattu. En responsabilité, surtout, envers la possibilité de contribuer, à notre échelle, aux objectifs de transition énergétique. La Communauté de Communes s'est fixée un objectif d'indépendance énergétique dans son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), et ce projet éolien sera un des piliers pour l'atteindre. Le nouveau Conseil municipal suivra avec attention et intérêt ce dossier durant son développement, afin qu'il profite pleinement à notre commune et à ses habitants. »

Françoise Guillerm, Maire de Langonnet

**ECO**

20 g  
Validité  
permanente



PROJET EOLIEN DE LANGONNET  
SERVICE CONCERTATION  
AUTORISATION 36450  
93219 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX